

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



## PHÉROMONE TINEOLA BISSELLIELLA

Version 3 Date d'établissement: 13/01/2023

Page 1 de 8  
Date d'impression: 23/09/2024

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

#### 1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: PHÉROMONE TINEOLA BISSELLIELLA

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Diffuseur de phéromones pour *Tineola bisselliella*, *Tinea pellionella* qui doit être utilisé dans les dispositifs de contrôle pour détecter la présence des nuisibles mentionnés.

#### Usages non recommandés:

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.  
Usages différents de ceux recommandés.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Entreprise: **Mylva, S.A.**  
Adresse: Via Augusta, 48, 6<sup>o</sup> 2<sup>a</sup>  
Ville: 08006 - Barcelona  
Province ou région: Barcelona  
Numéro de Téléphone: +34 934153226  
Fax: +34 934156344  
E-mail: mylva@mylva.eu  
Web: <https://mylva.es/>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** + 34 934153226 (Disponible seulement en horaire de bureaux; Lundi-Vendredi; 08:00-16:00)  
ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange.

Conformément au Règlement (UE) No 1272/2008:  
Le produit n'est pas considéré comme dangereux selon le règlement CE 1272/2008 (CLP).

#### 2.2 Éléments d'étiquetage.

##### Étiquetage conformément au Règlement (UE) No 1272/2008:

Pictogrammes: -  
Mention d'avertissement: -  
Mentions de danger: -  
Conseils de prudence: -  
Substances actives: -

#### 2.3 Autres dangers.

Aucun PBT, vPvB ou perturbateur endocrinien présent en concentration  $\geq 0,1\%$   
Autres risques : Aucun autre risque.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

#### 3.1 Substances.

Pas applicable.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



## PHÉROMONE TINEOLA BISSELLIELLA

Version 3 Date d'établissement: 13/01/2023

Page 2 de 8  
Date d'impression: 23/09/2024

### 3.2 Mélanges.

Substances qui présentent des risques pour la santé ou pour l'environnement conformément à le Règlement (CE) No. 1272/2008, une limite d'exposition professionnelle leur est assignée, elles sont classifiées comme PBT/vPvB ou figurent sur la liste des substances candidates:

Identifiants	Nom	Concentration	(*)Classification Règlement (CE) No 1272/2008	
			Classification	Limites de concentration spécifiques et Estimation de la toxicité aiguë
Index No: 601-017-00-1 CAS No: 110-82-7 CE No: 203-806-2 Registration No: 01-2119463273-41	Cyclohexane [1]	≥ 0.1% - < 0.25%	Flam. Liq. 2 H225 1 Asp. Tox. 1 H304 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H336 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410	-

(\*) Le texte complet des phrases H est détaillé dans le rubrique 16 de cette fiche de sécurité.

[1] Substance avec une valeur limite d'exposition professionnelle nationale (voir section 8.1).

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS.

### 4.1 Description des mesures de premiers secours.

#### En cas d'inhalation.

Amener la personne blessée à l'air frais et la maintenir au repos et au chaud.

#### En cas de contact avec les yeux.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau.

Laver soigneusement à l'eau et au savon.

#### En cas d'ingestion.

Ne faire vomir sous aucun prétexte. CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Aucun.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Traitement : Aucun.

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

### 5.1 Moyens d'extinction.

#### Moyens d'extinction appropriés:

Tout le matériel de lutte contre l'incendie est approprié.

#### Moyens d'extinction inappropriés:

Aucun.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

#### Risques particuliers.

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion. La combustion produit une fumée épaisse.

### 5.3 Conseils aux pompiers.

-À la suite de la page suivante.-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



## PHÉROMONE TINEOLA BISSELLIELLA

Version 3 Date d'établissement: 13/01/2023

Page 3 de 8  
Date d'impression: 23/09/2024

Utiliser un équipement respiratoire approprié. Récupérez séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne le rejetez pas dans le réseau d'égouts. Si possible du point de vue de la sécurité, retirez immédiatement les conteneurs non endommagés de la zone.

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Utiliser des dispositifs de protection individuels. Emmenez les gens dans un endroit sûr. Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir rubrique 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement.

Empêcher le produit de pénétrer dans le sol/sous-sol. Empêchez-le de pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Conservez l'eau de lavage contaminée et jetez-la. En cas de fuite ou de pénétration de gaz dans un cours d'eau, le sol ou le système d'égouts, informer les autorités compétentes. Matériel approprié pour la collecte : absorbant, matière organique, sable.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Laver abondamment à l'eau.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques.

Se reporter aux recommandations décrites dans la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE.

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Se référer également à la section 8 pour les dispositifs de protection recommandés. Ne pas manger ni boire pendant le travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Matières incompatibles : Aucune en particulier.

Indications pour les locaux : Locaux suffisamment ventilés.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Aucune en particulier.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

#### 8.1 Paramètres de contrôle.

Limite d'exposition pendant le travail pour:

Nom	N. CAS	Pays	Valeur limite	ppm	mg/m <sup>3</sup>
Cyclohexane	110-82-7	France	TWA	200	700
			STEL	-	-

[1] Selon la liste de Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France adoptés par Institut national de la recherche scientifique.

Niveaux de concentration DNEL/DMEL:

Travailleur industriel : 2016 mg/kg - Exposition : Humain, cutanée - Fréquence : Long terme, effets systémiques - Notes : (Souris)

Ouvrier industriel : 1400 mg/m<sup>3</sup> - Exposition : Inhalation humaine - Fréquence : Effets systémiques à court terme - Notes : (Poisson)

-À la suite de la page suivante.-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



## PHÉROMONE TINEOLA BISSELLIELLA

Version 3 Date d'établissement: 13/01/2023

Page 4 de 8  
Date d'impression: 23/09/2024

Travailleur industriel : 700 mg/m<sup>3</sup> - Exposition : Inhalation humaine - Fréquence : Long terme, effets locaux  
Travailleur industriel : 700 mg/m<sup>3</sup> - Exposition : Inhalation humaine - Fréquence : Effets systémiques à long terme  
Travailleur industriel : 1400 mg/m<sup>3</sup> - Exposition : Inhalation humaine - Fréquence : À court terme, effets locaux

Valeurs limites d'exposition PNEC :

Cible : eau douce - Valeur : 0.207 mg/l  
Cible : Sédiments d'eau douce - Valeur : 16.68 mg/kg  
Objectif : Eau de mer - Valeur : 0.207 mg/l  
Objectif : Sédiments d'eau de mer - Valeur : 16,.68 mg/l  
Objectif : 9 - Valeur : 3.24 mg/l  
Objectif : 10 - Valeur : 3.38 mg/kg  
Objectif : 11 - Valeur : 0.207 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition.

Protection respiratoire : Non nécessaire pour une utilisation normale.  
Protection des mains : Aucune précaution particulière n'est requise pour une utilisation normale.  
Protection des yeux : Non requise pour une utilisation normale. Dans tous les cas, opérer selon les bonnes pratiques de travail.  
Protection de la peau : Porter des gants de protection.  
Risques thermiques : Aucun  
Contrôles de l'exposition environnementale : Aucun  
Contrôles techniques appropriés : Aucun

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique: Solide  
Couleur: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Odeur: Sui generis  
Seuil olfactif: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Point de fusion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Point de congélation: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Inflammabilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Limites inférieure d'explosion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Limites supérieure d'explosion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Point d'éclair: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Température d'auto-inflammation: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Température de décomposition: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
pH: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Viscosité cinématique: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Solubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Hydro solubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Liposolubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Pression de vapeur: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Densité absolue: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Densité relative: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Densité de vapeur relative: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Caractéristiques des particules: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

### 9.2 Autres informations.

Viscosité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Propriétés explosives: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Propriétés comburantes: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.  
Point de goutte: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

-À la suite de la page suivante.-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



## PHÉROMONE TINEOLA BISSELLIELLA

Version 3 Date d'établissement: 13/01/2023

Page 5 de 8  
Date d'impression: 23/09/2024

Scintillation: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

#### 10.1 Réactivité.

Stable dans des conditions normales.

#### 10.2 Stabilité chimique.

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses.

Cyclohexane. Peut réagir avec des matières oxygénées (oxydant). Risque d'explosion.

#### 10.4 Conditions à éviter.

Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5 Matières incompatibles.

Aucun en particulier.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux.

Aucun.

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008.

Aucune donnée disponible sur le produit testé.

a) toxicité aiguë;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



## PHÉROMONE TINEOLA BISSELLIELLA

Version 3 Date d'établissement: 13/01/2023

Page 6 de 8  
Date d'impression: 23/09/2024

j) danger par aspiration.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les informations toxicologiques des principales substances présentes dans le produit :

Cyclohexane - CAS : 110-82-7

a) toxicité aiguë :

Dosage : DL50 - Voie : Orale - Espèce : Rat = 12705 mg/kg

Test : LD50 - Voie : Peau - Espèce : Lapin > 2000 mg/kg

b) corrosion ou irritation cutanée :

Remarques : Provoque une irritation cutanée.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique :

Remarques : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

j) risque d'aspiration :

Remarques : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 11.2 Informations sur les autres dangers.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration  $\geq 0,1\%$

#### Autres informations

Non décrit.

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

### 12.1 Toxicité.

Utiliser avec des techniques de travail appropriées, en évitant la dispersion du produit dans l'environnement.

Phéromone pour Lasioderma serricorne

Non classé pour les risques environnementaux.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cyclohexane - CAS : 110-82-7

a) Toxicité aquatique aiguë :

Paramètre : EC50 - Espèce : Daphnia = 0.9 mg/l - Durée h. : 48

Paramètre : 5 - Espèce : Poisson = 4.53 mg/l - Durée h. : 96

Paramètre : 5 - Espèce : Algues = 3.4 mg/l - Durée h. : 72

### 12.2 Persistance et dégradabilité.

Il n'y a pas d'information sur la biodégradabilité des substances présentes.

Il n'y a pas d'information sur la dégradabilité des substances présentes.

Aucune information n'est disponible sur la persistance et la dégradabilité du produit.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation.

Informations sur la bioaccumulation des substances présentes.

Cyclohexane - CAS : 110-82-7

Remarques : DBO35/thOD=67 %

### 12.4 Mobilité dans le sol.

Cyclohexane - CAS : 110-82-7

Remarques : Très toxique pour les poissons.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Substances vPvB : Aucune - Substances PBT : Aucune

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien.

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration  $\geq 0,1\%$

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



Version 3 Date d'établissement: 13/01/2023

Page 7 de 8  
Date d'impression: 23/09/2024

## 12.7 Autres effets néfastes.

Aucune information n'est disponible sur d'autres effets néfastes pour l'environnement.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Récupérez si possible. Opérer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification.

Il n'est pas dangereux pendant le transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU.

Il n'est pas dangereux pendant le transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport.

Il n'est pas dangereux pendant le transport.

### 14.4 Groupe d'emballage.

Il n'est pas dangereux pendant le transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement.

Il n'est pas dangereux pendant le transport.

### Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

Il n'est pas dangereux pendant le transport.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI.

Il n'est pas dangereux pendant le transport.

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION.

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Dir. 98/24/CE (Risques liés aux agents chimiques lors des travaux) ; Dir. 2000/39/CE (Valeurs limites d'exposition professionnelle) ; Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) ; Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) ; Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (UE) n. 758/2013 ; Règlement (UE) no. 2020/878 ; Règlement (UE) no. 286/2011 (ATP 2 CLP) ; Règlement (UE) no. 618/2012 (ATP 3 CLP) ; Règlement (UE) no. 487/2013 (ATP 4 CLP) ; Règlement (UE) no. 944/2013 (ATP 5 CLP) ; Règlement (UE) no. 605/2014 (ATP 6 CLP) ; Règlement (UE) no. 2015/1221 (ATP 7 CLP) ; Règlement (UE) no. 2016/918 (ATP 8 CLP) ; Règlement (UE) no. 2016/1179 (ATP 9 CLP) ; Règlement (UE) no. 2017/776 (ATP 10 CLP) ; Règlement (UE) no. 2018/669 (ATP 11 CLP) ; Règlement (UE) no. 2018/1480 (ATP 13 CLP) ; Règlement (UE) no. 2019/521 (ATP 12 CLP) ; Règlement (UE) no. 2020/217 (ATP 14 CLP) ; Règlement (UE) no. 2020/1182 (ATP 15 CLP) ; Règlement (UE) no. 2021/643 (ATP 16 CLP) ; Règlement (UE) no. 2021/849 (ATP 17 CLP) ; Règlement (UE) no. 2022/692 (ATP 18 CLP).

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues, conformément à l'Annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) et modifications ultérieures :

Restrictions liées au produit : Restriction 40

-À la suite de la page suivante.-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)



## PHÉROMONE TINEOLA BISSELLIELLA

Version 3 Date d'établissement: 13/01/2023

Page 8 de 8  
Date d'impression: 23/09/2024

Restrictions liées aux substances contenues : Restriction 57, Restriction 75  
Le cas échéant, référence est faite aux réglementations suivantes : Directive 2012/18/UE (Seveso III) ; Règlement (CE) n° 648/2004 (détergents) ; Dir. 2004/42/CE (directive COV)  
Dispositions de la directive UE 2012/18 (Seveso III) : Catégorie Seveso III selon l'annexe 1, partie 1 – Aucune

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.  
Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée : Cyclohexane.

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS.

Texte complet des phrases H apparaissant dans la rubrique 3:

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cette fiche a été revue dans toutes ses sections conformément au Règlement 2020/878. Ce document a été préparé par une personne compétente ayant reçu une formation appropriée

Principales sources bibliographiques :

ECDIN : Réseau de données et d'informations sur les produits chimiques environnementaux, Centre commun de recherche, Commission des Communautés européennes

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS de SAX, 8e éd., Van Nostrand Reinold

Les informations détaillées ici sont basées sur nos connaissances à la date indiquée ci-dessus. Il se réfère exclusivement au produit indiqué et ne constitue pas une garantie de qualités particulières. L'utilisateur doit s'assurer de l'adéquation et de l'exactitude de ces informations par rapport à l'usage spécifique qui sera fait du produit.

Cette feuille annule et remplace toute édition antérieure.

Abréviations et acronymes utilisés:

- ADR/RID: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route.
- AwSV: Règlement d'Installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau.
- BCF: Factor de bioconcentration.
- CEN: Comité européen de normalisation.
- DMEL: Derived Minimal Effect Level (niveau avec effets secondaires minimums) Niveau d'exposition correspondant à un risque faible, ce risque doit être considéré comme le minimum tolérable.
- DNEL: Derived No Effect Level, (niveau sans effets secondaires) niveau d'exposition à la substance en dessous duquel ne sont pas prévus d'effets défavorables.
- EC50: Concentration efficace moyenne.
- PPE: Équipements de protection individuelle.
- IATA: Association Internationale de Transport Aérien.
- OACI: Organisation de l'aviation civile internationale.
- IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses.
- LC50: Concentration létale, 50%.
- LD50: Dose létale, 50%.
- NOEC: Concentration sans effet observé.
- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.
- WGK: Classes de danger lié à l'eau.

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle. Le produit doit en aucun cas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et préparé, il ne peut être utilisé sans connaissance préalable et écrite des instructions relatives à son maniement. Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.